

Monsieur le Président,

Il y a un an, je prenais la parole ici même, dans le cadre du débat qui donnait le coup d'envoi à l'examen de la politique étrangère du Canada. Aujourd'hui, nous achevons le cycle initial, et le plus important, de ce qui doit être un processus permanent d'adaptation créative à un monde commercial en perpétuelle mutation.

Pourtant, un élément au moins demeure constant. L'an dernier, j'avais cité en tête de mon intervention un passage du discours d'acceptation du prix Nobel, prononcé en 1957 par Lester Pearson, et dans lequel celui-ci faisait fort judicieusement valoir le rôle capital du libre-échange dans la réalisation des objectifs interdépendants que sont la paix et la prospérité. Aujourd'hui, un an plus tard, les résultats de l'examen de notre politique étrangère montrent que cette façon de voir n'a rien perdu de sa pertinence.

Le commerce est créateur de croissance et d'emplois.

Les courants de commerce, d'investissement et de technologie ne sont pas les éléments d'un jeu à somme nulle qui fait autant, sinon plus, de perdants que de gagnants. Au contraire, ensemble, ils sont les moteurs d'un processus dynamique qui encourage l'innovation et offre des occasions à ceux qui savent les saisir.

Façonnées avec soin, les règles commerciales ne réduisent pas la souveraineté, elles l'amplifient. Assujettir le commerce et l'investissement à des règles internationales, c'est étendre la primauté du droit à l'étranger. L'existence d'une réglementation empêche les grandes puissances économiques d'user de leur pouvoir à titre unilatéral, au service de leurs propres intérêts. Les règles assurent aussi aux producteurs une plus grande certitude, ce qui encourage l'innovation et la planification à long terme, au détriment de la spéculation. Le système de réglementation en place permet à un Canada faisant front commun de prendre une part importante à la conception des mécanismes auxquels aboutira l'évolution en cours.

Dans l'examen de la politique étrangère, il a été fait appel aux avis de nombreux intervenants de la scène canadienne, aussi bien les particuliers que les organisations non gouvernementales, les entreprises privées et les parlementaires. En ce milieu des années 1990, on s'accorde généralement pour reconnaître qu'il est arrivé quelque chose de fondamental à l'économie mondiale. Notre coin de planète prend des allures différentes. Le consensus se fait plus large sur les principes économiques fondamentaux; la concurrence se fait plus féroce pour l'obtention de parts de marché et d'investissements de qualité; l'intérêt se fait plus marqué pour la libéralisation des marchés sur la base de systèmes de réglementation régionaux ou multilatéraux; enfin, les possibilités se font plus diverses quant aux partenariats